

Fiche de procédure

Informations de base	
REG - Règlement du Parlement	2006/2192(REG)
Règlement PE, art. 201: application ou interprétation du règlement	Procédure terminée
Sujet	8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement

Portail de documentation					
Document de base non législatif		B6-0166/2006	09/03/2006	EP	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE384.620	13/03/2007	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0230/2007	12/06/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0311/2007	10/07/2007	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2007)4170	29/08/2007	EC	